

Direction clinique
du nouveau complexe hospitalier

Réunion du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier

tenue le 29 novembre 2016, de 18 h 30 à 20 h 30

à la salle PO-140 de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

Membres présents :

M. Jean-François Darche
M. Pascal Jobin
M. Martial Van Neste
Sr Huguette Michaud
Mme Sophie Nantel
Mme Geneviève Hamelin
M. Carl Robitaille
Mme Renée Désormeaux
M. Alain Perron

Mme Gertrude Bourdon
M. Luc Gagnon
M. Richard Fournier
M^{me} Chantal Douville
Mme Fabienne Racine
M. Robert Topping
Mme Anne-Sophie Larochelle

Membres absents :

M. Alain Couillard
Mme Suzanne Verreault
M. André Drolet

Observateurs :

Mme Geneviève Dupuis
M. Nicolas Murgia

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion débute à 18 h 35. Richard Fournier préside la séance et Fabienne Racine fait fonction de secrétaire.

2. ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des membres du comité
3. Mandat et fonctionnement du comité
4. Présentation du projet, de la démarche et de l'avancement des travaux
5. Retour sur la consultation citoyenne de mai 2015
6. Divers
7. Période de questions
8. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

3. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Gertrude Bourdon souhaite la bienvenue aux membres du comité de voisinage et souligne l'importance de cette instance dans l'appropriation de ce grand projet pour son intégration dans la communauté. Elle souligne que bien que ce projet en soit un de santé, il a le devoir de s'intégrer dans le voisinage. En ce sens, le comité est un canal de communication ouvert avec l'équipe du bureau de projet du NCH. Elle invite les membres du comité à se sentir partie prenante du projet, de sa réussite et de son intégration et à être des ambassadeurs.

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ

Tour de table.

5. MANDAT ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Le mandat est présenté aux membres du comité qui acceptent la proposition avec les modifications suivantes :

- Inverser noms de M. Darche et M. Jobin dans la représentation des quartiers
- Le comité est à l'écoute des besoins en information des citoyens ou des demandes spéciales et suit l'actualité et les développements du projet (M. Darche)

Fonctionnement :

- Les membres acceptent de rendre public l'ordre du jour et demandent qu'une proposition leur soit acheminée à l'avance (2-3 semaines) pour permettre aux membres de suggérer des sujets (suggéré par M. Darche).
- Les membres acceptent que le compte-rendu soit rendu public après adoption.
- M. Van Neste suggère d'envoyer les documents de façon électronique, à l'avance, pour les prochaines rencontres.
- Toute demande adressée par les membres doit être acheminée à la répondante du comité pour le bureau de projet (M^{me} Racine).
- Un canal de communication public est convenu entre les membres. En cas de questionnement de la part d'un journaliste, Mme Geneviève Dupuis, du CHU de Québec Université-Laval agira à titre de point de contact.
- Il a également été convenu que tout document rendu public devait, au préalable (par exemple un communiqué de presse, un procès-verbal, etc.), avoir été approuvé par le comité ou bien soumis à une ronde de commentaire/approbation par courriel s'il ne peut être adopté lors d'une rencontre ordinaire du comité.

6. PRÉSENTATION DU PROJET, DE LA DÉMARCHE ET DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

M. Luc Gagnon, Mme Chantal Douville et Mme Anne-Sophie Larochelle présentent le projet, la démarche, ses étapes réalisées et à venir. Une période de question suit sur les sujets suivants :

- Flux de personnel/patient sur le site
- Transport, circulation, stationnement
 - Point à l'ordre du jour sur l'avancement des travaux du comité mobilité et accès
- Occasions d'arrimages avec le RTC en lien avec les entrées et sorties patients/personnel et bonifier l'offre

- Échéancier de l'étalement des travaux de construction sur plusieurs années
- Mesures de mitigations concernant le transport des camions
- Proposition d'aborder les grandes thématiques pour connaître l'entièreté du projet
- Proposition de tenir une activité générale annuelle à la population pour faire le point sur le projet.
- Démarches qui se poursuivent pour intégrer des représentants des secteurs commercial et communautaire. Voici quelques constats et propositions des membres :
 - Quartier Maizerets est un des plus multiethniques et le taux de pauvreté est le plus important à Québec. Des statistiques seront disponibles prochainement.
 - La Coop d'habitation St-Pie X (Georges Michel Parent) est très engagée dans le milieu.
 - Opportunité de recréer un noyau de citoyenneté avec la masse de travailleurs.
 - En l'absence de SDC, il peut être intéressant d'inviter un représentant du service de développement économique de la ville de Québec (M. Virgil Gauthier).

7. RETOUR SUR LA CONSULTATION CITOYENNE DE MAI 2015

Un document synthèse qui présente les principales préoccupations et opportunités évoquées à la rencontre citoyenne en mai 2015 est remis séance tenante aux participants qui en prennent connaissance. Aucune préoccupation à ajouter. Un commentaire est formulé à l'effet que les préoccupations soulevées par le comité de voisinage sont similaires à celle énoncées en 2015.

8. DIVERS

Propositions de thématiques ou de présentations pour prochaine rencontre :

- Concept architectural du Centre intégré de cancer (CIC), si disponible
- Échéancier plus détaillé, déroulement du chantier et mesures de mitigation, si disponible
- Portrait des flux de circulation personnel/patients et projections
- Scénario pour les stationnements

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Traitées aux points précédents.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

- Il est suggéré qu'on détermine des dates fixes pour l'année 2017 et un calendrier de sujets afin de favoriser une connaissance globale du projet. Certains autres sujets potentiels pourraient s'ajouter en fonction de l'évolution du projet. Une proposition sera faite lors de la prochaine rencontre.
- Prochaine rencontre : fin février/ début mars 2017, à 18 h 30.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

- Les participants expriment leur satisfaction à l'égard de cette première rencontre.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 38.

Compte rendu rédigé par Fabienne Racine

/FR – 2016-11-30

Document163